

# La Révolution prolétarienne

REVUE SYNDICALISTE REVOLUTIONNAIRE

A tâches communes, effort commun

*par Louis MERCIER*

Ils ne veulent pas qu'on le dise !

*par Robert LOUZON*

Le mythe de la balance commerciale

*par Jean FONTAINE*

Combats sur plusieurs fronts

*par Roger HAGNAUER*

# LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue syndicaliste révolutionnaire  
(mensuelle)

## CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE, ALGERIE, COLONIES

Six mois ..... 600 fr.  
Un an ..... 1.000 fr.

EXTERIEUR

Six mois ..... 700 fr.  
Un an ..... 1.200 fr.

Le numéro : 100 francs.

## ADRESSER LA CORRESPONDANCE

concernant la Rédaction  
et l'Administration à la  
Révolution prolétarienne

14, rue de Tracy — PARIS (2<sup>e</sup>)  
Téléphone : CENTRAL 17-08

## PERMANENCE

Les jeudis de 18 h. à 19 h.  
Les samedis de 17 h. à 19 h.

## UTILISER POUR LES ENVOIS DE FONDS

notre compte chèques postaux  
Révolution prolétarienne 734-99 Paris

## Sommaire du N° 417 - Mai 1957

A tâches communes effort commun . . . . .	Louis MERCIER
Pour éclairer l'action syndicale : La France malade d'une santé trop riche . . . . .	GOUINACHE-ARPIN
Le mythe de la balance commerciale . . . . .	J. FONTAINE
Les perspectives de l'emploi au cours des dix prochaines années.	
Combats sur plusieurs fronts . . . . .	Roger HAGNAUER
Chronique de l'Union des Syndicalistes.	
Une orientation syndicaliste.	
Automation et énergie atomique.	
Les armes des agents de Moscou . . . . .	R. H.

## Notes d'économie et de politique

Ils ne veulent pas qu'on le dise ! — En  
Egypte, le crime n'a pas payé ! — Tou-  
jours du côté des féodaux ! — Les Juifs  
avant-garde, puis arrière-garde de l'Occi-  
dent . . . . .

Robert LOUZON

Palestine 1948 ej... 1957 ! . . . . .

DAMASHKI

## Parmi nos lettres

A propos de l' « Action Socialiste ». —  
Sur le partage de la Pologne — Sur nos  
désaccords — Quelques suggestions.

Evert ARVIDSSON

L'avenir de l'Europe . . . . .

G. RUBIO

Lettre du Chili : Les lois d'exception . . . . .

La Hongrie sous Kadar.

Cercle Zimmerwald.

## ENTRE NOUS

Les lecteurs de la « R. P. » qui vont recevoir ce numéro et qui en constateront les insuffisances ne se douteront pas de l'acrobatie qui fut nécessaire pour le composer. Pour la première fois, peut-être, on manquait de copie. Parce que jusqu'au dernier moment on avait réservé la place d'articles qui ne sont pas arrivés... Ce qui fait que ce numéro paraît sans les papiers promis formellement sur « Les Auberges de la Jeunesse »... sur « Les luttes syndicales », etc.

Ce qui nous rend prudents dans nos prospections préalables, c'est d'ailleurs le manque de place. L'équilibre de nos numéros en est rompu. Il nous faudrait dans chaque numéro, deux monographies solides sur un problème intérieur et sur un problème international. Il nous faudrait aussi alimenter des chroniques régulières : celle de l'actualité syndicale, celle des livres, celle des périodiques. Sans oublier « les documents » qui occupaient une large place dans notre série d'avant-guerre et dans les premières années de notre série d'après-guerre. La collection de la « R. P. » offre une matière singulièrement riche à l'historien et au militant. Car la « R. P. » est faite pour être lue aujourd'hui, conservée et relue demain.

Le « cuisinier » de la « R. P. » sent tout cela, et parce qu'il ne peut faire ce qu'il juge nécessaire, il devient irritable.

Car le cuisinier est un peu dans la situation de la ménagère qui commence sa deuxième journée à la maison, après avoir terminé sa journée à l'atelier. Il est facile de se plaindre de la « tambouille », lorsqu'on n'a qu'à mettre les pieds sous la table. Il est plus difficile et plus utile de remplir le garde-maison... et aussi de tenir compte des réactions humaines du cuisinier qui se permet d'avoir des idées et des sentiments personnels et même un épiderme d'autant plus sensible qu'il s'amollit au feu de la cuisine.

Chacun de nos amis ne pourrait-il se livrer à un petit examen de conscience ? Qu'ai-je fait pour recruter des abonnés ? Pourquoi n'ai-je pas utilisé le système des « possibles » et celui des « abonnements à l'essai » ?

Faut-il répéter à tous les militants syndicalistes, à ceux des industries essentielles (comme les Métaux), à ceux des villes les plus mouvementées (comme Saint-Nazaire), à ceux de la région parisienne qui devraient savoir que nulle part on ne les entendra avec autant de confiance qu'ici... que c'est d'eux et d'eux seulement que nous attendons l'information et la documentation utiles sur les organisations et les actions dont ils ont la charge ?

Qu'ils ne s'en laissent pas conter par les gens prudents ! Possible qu'on n'aime pas la « R. P. » dans certains états-majors. Mais on craint davantage les militants indépendants... et on les neutralise d'autant mieux qu'ils n'utilisent pas la tribune que nous leur offrons.

Ce numéro contient un leader qui est un appel à tous les syndicalistes libres. Nous faisons le sacrifice de l'envoyer à un certain nombre de militants responsables. Tous peuvent et doivent nous répondre franchement. TOUTES LES REPONSES SERONT PUBLIEES, QUELLES QU'ELLES SOIENT.

## PÉRIODIQUES

Nous avons lu avec plaisir le premier numéro de la Commune, tribune du Comité de liaison et d'action pour la Démocratie ouvrière. Nos meilleurs amis de l'Enseignement, Paul Ruff, Cheraemy y tiennent les chroniques. Nous retrouvons aussi des signatures sympathiques : Forestier, Jean Rous, Hébert, Pivert, Dechezelles, Claude Gérard et surtout... Messali Hadj.

Le numéro 50 francs. Abonnements : 500 francs (1.000 francs pour soutien). Mlle S. Walon, 33, rue des Petits-Ecuries (10<sup>e</sup>). C.C.P. 197-35 Paris.

\*\*\*

Le Monde libertaire, organe de la Fédération anarchiste, continue à maintenir l'héritage de la grande pensée anarchiste des Bakounine, Reclus, Kropotkine. Et ses rédacteurs s'efforcent d'être assez non-conformistes pour ne pas s'aligner derrière des mots d'ordre.

53 bis, rue Lamark (18<sup>e</sup>). Le numéro 30 fr. Abonnement 360 fr. Vincey, 170, rue du Temple. C.C.P. Paris 10569-77.



# A TACHES COMMUNES EFFORT COMMUN

## La parole est aux Syndicalistes

Si nous dressions une carte syndicale de la France (par région, par industrie, voire par entreprise ou par service local) pour situer l'implantation de la C.G.T.-Force Ouvrière, puis une autre pour inscrire les forces de la C.F.T.C., et enfin une troisième pour signaler l'enracinement des organisations autonomes, quelles remarques provoquerait la comparaison des trois planches ? Sans doute constaterions-nous que les cartes sont foncièrement différentes et qu'en superposant les trois calques nous composerions un ensemble relativement harmonieux, les points, zones et lieux de travail qui relèvent de chaque confédération étant complémentaires.

A dire vrai, cet inventaire n'a jamais été fait, ou s'il l'a été par chacune des centrales nous ne pensons pas que les résultats exacts en aient jamais été publiés ni aient fait l'objet d'un examen sérieux. Il y a là un travail auquel les syndicalistes qui ne sont pas aveuglés par le patriotisme de centrale devraient se livrer pour vérifier l'hypothèse.

Nous disposons cependant de quelques informations. Il est à peu près certain que pour la métallurgie par exemple, les enracinements et les implantations de F.O., des chrétiens et des autonomes sont rarement identiques. Là où les sections F.O. sont installées il n'y a pas de C.F.T.C. ; là où les autonomes sont aigissants, F.O. ne peut prendre pied. Ainsi, certains territoires de l'Est sont typiquement chrétiens, alors que le Bordelais est F.O. Dans la région parisienne, les entreprises où militent des camarades autonomes ne possèdent généralement pas de noyaux F.O. Et ainsi de suite.

Qu'est-ce à dire ? Tout simplement que c'est l'appartenance syndicale du militant actif qui détermine l'adhésion d'un groupe ou de l'ensemble des travailleurs qui se refusent à subir la gymnastique C.G.T. Nous n'en sommes pas, en France, au système des vastes confédérations disposant d'un appareil omniprésent de représentants et auxquelles le salarié s'adresse comme à une compagnie d'assurances. L'immense majorité des syndicats libres vit encore et toujours sur la base des dévouements et des « présences » d'activistes. Comme le nombre de ces militants est réduit, leur répartition naturelle, leur éparpillement explique la faiblesse ou la force, l'existence ou l'absence de sections relevant de l'une ou de l'autre confédération.

Le syndicat libre correspond à un besoin profond pour les travailleurs : posséder une organisation à eux, distincte de la succursale syndicale du P.C. Les positions doctrinales ou tactiques de ces organisations ont peu d'importance au départ. Il est par exemple des entreprises où le flirt des éléments chrétiens avec les stalinien a été poussé si loin que l'absence de différenciation entre les premiers et les seconds a provoqué la naissance d'une section F.O., alors que tous les efforts tentés de l'extérieur par les militants de cette centrale avait échoué. Mais cette section n'aurait pas vu le jour si les chrétiens s'étaient résolument distingués de la C.G.T. En résumé, dans une usine ou un service, il y a place pour un syndicat libre, rarement pour plusieurs.

Bien sûr, des correctifs doivent être apportés à ce schéma. Il arrive fréquemment que le personnel ouvrier horaire soit affilié à F.O., les employés à la C.F.T.C., les cadres et les ingénieurs à la C.G.C. ou aux autonomes. C'est sans doute là le résultat d'une différenciation sociale beaucoup plus que celui d'une propagande. Il s'agit d'un autre problème, plus vaste, dont certaines données ressortaient déjà des premières élections dans les services publics, en 1948 : alors, les poseurs de lignes des P.T.T. votaient C.G.T. dans leur grande majorité, les facteurs étaient plus partagés, mais les spécialistes et les techniciens se groupaient presque tous autour des syndicats libres. De même, les bons compagnons de la métallurgie parisienne fournissent encore la plupart des troupes autonomes, alors que les O.S. sont à la C.G.T. Autre aspect : dans une usine complexe comme Renault, il n'y a pratiquement pas de force syndicale libre organisée, du moins dans le groupe Billancourt ; là, une direction habile s'est substituée à l'initiative des syndicats libres traditionnels. Ou encore, dans le livre, c'est l'attitude minoritaire elle-même — dans le sens du maintien d'un certain nombre de règles garantissant le respect de l'indépendance syndicale contre les empiètements communistes — qui empêche la progression de F.O.

Le contrôle de ce que nous avançons ici incombe aux militants syndicalistes. La R.P., l'Union des Syndicalistes, mais aussi le mouvement ouvrier dans son ensemble se trouveraient enrichis par des recherches de ce genre, par toutes les études, les observations, les remarques que les camarades des diverses corporations et régions pourraient fournir sur ces sujets.

\*\*

Si nos constatations de départ se vérifient, plusieurs conclusions pratiques s'imposent. En premier lieu, il y a lieu de prévoir qu'aucune des confédérations syndicales libres ne parviendra à s'imposer comme la seule représentative, sur le plan national, au détriment de sa ou de ses rivales. Le salarié se syndique à F.O., à la C.F.T.C. ou à la C.A.T., non par conviction idéologique ou après une étude comparative des statuts, mais parce qu'il fait confiance, sur le lieu de son travail, au militant qui représente une de ces centrales. Le temps et l'argent consacrés aux polémiques portant sur « l'esprit » ou la « doctrine » des centrales paraissent donc être dépensés en vain.

D'autre part, il semble qu'il n'y ait pas de mouvement revendicatif possible, à l'échelon de l'industrie ou sur le plan national, sans qu'une entente préalable ne s'établisse entre les fédérations ou les confédérations syndicales libres. Quelles que soient les positions officielles et les décisions de congrès, la vie quotidienne du mouvement syndical conduit les militants de chaque organisation — impuissants parce qu'ils ne contrôlent que des positions limitées et inégalement réparties — à rechercher la puissance dans l'accord entre organisations libres, accord qui permette l'action sur le plan général.

Autre conclusion importante : la C.G.T. ne sera

repoussée dans les limites de son influence réelle — c'est-à-dire celles d'une minorité relativement réduite — que si les syndicats libres se présentent unis dans la préparation et la conduite des grandes batailles sociales.

Enfin, l'entente entre syndicats libres n'est possible que si elle est recherchée et scellée sur la base de problèmes concrets intéressant l'ensemble des salariés, soit pour les revendications d'une même profession, soit pour les revendications générales (sécurité sociale, logement, législation). Le maintien des sections catégorielles rattachées à diverses confédérations ne correspond souvent qu'à des intérêts égoïstes, les heurts de « tendance » masquant mal les rivalités mesquines entre « échelons ».

★★

Si telle est la situation et si la seule perspective d'un mouvement syndical ouvrier conscient de ses possibilités est dans le travail en commun des organisations libres, aujourd'hui divisées et concurrentes, pourquoi n'y a-t-il que l'Union des Syndicalistes à conseiller la méthode et à rappeler le but ? Ne serait-ce pas parce que nous faisons fi de l'histoire ouvrière et des traditions, et que nous sous-estimons les divergences profondes pour mieux faire ressortir les quelques traits communs ? Ne commettons-nous pas, sous couvert d'esprit pratique, les mêmes erreurs que répèterent tous les théoriciens d'un mouvement syndicaliste idéal ? N'y a-t-il pas entre chrétiens, F.O., et autonomes ou C.N.T., des oppositions foncières et n'en trouvons-nous pas la preuve dans les déclarations et les décisions des assises nationales de ces organisations ? C.N.T. et C.A.T. dénoncent le réformisme de F.O., laquelle vitupère contre le cléricalisme et la théorie du pluralisme syndical en vigueur à la C.F.T.C., celle-ci répliquant par la réaffirmation de son caractère particulier.

A regarder de plus près, jusqu'à mettre le nez dans la vie des entreprises, on observe pourtant que les formules générales sont fréquemment contredites par ceux-là mêmes qui les adoptent dans l'ambiance particulière des congrès clos. C'est même là que la différence s'affirme et qu'elle fournit notre principale raison d'espérer au résultat possible d'un travail sérieux. Ni la C.F.T.C., ni F.O., ni les autonomes, ni la C.N.T. ne sont ce qu'ils disent être officiellement, ni ce qu'en disent leurs adversaires. Mais la réalité des conditions économiques et de l'évolution sociale est identique pour tous. A tel point qu'entre deux congrès, les représentants des confédérations passent une bonne partie de leur temps à raccommo-der ce qui se brise entre résolutions de principe et activités de fait.

Les ententes se réalisent à tous les échelons, dans la plupart des syndicats, depuis celui des journalistes jusqu'à ceux du textile. La pression des nécessités d'action élimine presque toujours les dissensions théoriques ou les compétitions. Quand la Fédération des métaux C.F.T.C. demande son affiliation à la F.I.O.M., ce n'est pas un article de doctrine qui la fait se mouvoir, c'est le besoin ressenti de la liaison internationale. Exactement comme le métal C.N.T. s'allie aux chrétiens, non parce qu'il songe à se convertir, mais plus simplement parce qu'il veut agir sur l'employeur avec ceux qui veulent agir.

★★

Passons rapidement en revue les diverses centrales, non pour les critiquer à notre tour, mais au contraire avec la certitude de trouver au sein de chacune d'elles des militants soucieux de trou-

ver une méthode de travail efficace et acceptable.

La C.F.T.C. tout d'abord :

En quelques dizaines d'années, le mouvement syndical chrétien a beaucoup évolué. C'était à ses origines un produit de ghetto catholique, un élément fabriqué de l'intégrisme et, par rapport au syndicalisme ouvrier spontané, un courant de diversion. Soyons francs, le rôle du syndicalisme chrétien fut, pendant longtemps, celui d'un mouvement jaune.

Il n'en est plus de même aujourd'hui. Les luttes menées sur le terrain de l'usine, du chantier, du bureau, du magasin ou sur les plans professionnels ou industriels, ont formé militants et syndiqués chrétiens à l'école des réalités, exaltantes ou sordides, réjouissantes ou déprimantes. Dans la grande famille des organisations syndicales, la C.F.T.C. n'est ni supérieure ni inférieure aux « cousins ». Elle est autre par ses origines, ses réminiscences doctrinales, son vocabulaire. Mais son programme, sa tactique, son mode de vie ne diffèrent qu'en fait, de ceux des centrales libres ou des grandes fédérations autonomes.

L'école de la vie sociale enseigne uniformément aux élèves de bonne foi. Les réactions que provoquent problèmes et situations se retrouvent, au langage et au ton près, chez le militant F.O., autonome ou C.F.T.C. Comment imaginer attitude différente puisque de jeunes militants chrétiens œuvrent à F.O. et que leurs amis, issus des mêmes milieux, formés identiquement dans des mouvements d'action catholique, sont à la C.F.T.C.

Arrivés à ce point d'évolution, la question d'une entente, d'un travail en commun se pose effectivement. Chaque jour elle se règle empiriquement, au gré des situations locales ou corporatives. Mais il faudrait qu'elle se pose en toute clarté, dans son ensemble.

Peut-être les syndicalistes de la vieille école, profondément anticléricaux parce que logiques envers leur conception d'un syndicalisme se définissant en toute indépendance et se voulant le moteur du progrès social, sont-ils bien placés pour s'adresser aux autres militants. Ils n'ont aucune tendresse pour l'Eglise catholique, pas plus que pour toute autre Eglise. Ils sont athées à tel point qu'ils n'ont jamais été tentés par l'esprit — également religieux — de la maçonnerie. Table rase de ce côté, donc, et absence d'arrière-pensée de prosélytisme ou de contre-prosélytisme.

Pour notre part, nous croyons que l'abandon de toute illusion sur un paradis terrestre peut être admis par les croyants comme par les incroyants.

Pour Force Ouvrière, la définition n'est pas simple. D'aucuns ont dit : « centrale socialiste ». Mais, outre que les socialistes sont nombreux à la C.G.T. comme chez les autonomes, il reste que la plupart des militants socialistes avoués, actifs dans le mouvement syndical, choisissent, quand les problèmes se posent clairement, des solutions syndicales et non pas celles du parti. Si le poids des services publics et des administrations d'Etat pèse parfois lourdement dans la balance des décisions confédérales, il y a lieu d'en chercher la raison plus dans la forte proportion de syndiqués appartenant aux secteurs nationalisés ou publics que dans le machiavélisme des tireurs de ficelles politiques.

Quelle que soit la valeur du réquisitoire qui pourrait être adressé à l'encontre de la direction confédérale F.O. ou de certaines directions fédérales, il reste que le jeu des tendances demeure ouvert et que les « minoritaires » (dont nous sommes) auraient quelque peine à trouver une

maison où il leur serait possible de parler, voire d'agir, aussi librement.

Peut-être le défaut est-il trop répandu parmi les opposants de faire porter les débats sur les questions théoriques de tendance, plutôt que sur le caractère des solutions à donner aux problèmes concrets.

En 1948, et c'est là un point essentiel, F.O. a joué son rôle en créant, face à la C.G.T. devenue simple instrument d'agitation et de chantage entre les mains d'un impérialisme, une confédération ouvrière à l'image exacte de la classe des salariés. Les circonstances de cette naissance l'ont marquée et elles n'étaient pas favorables à la mise au point d'une structure nouvelle, ni à la définition d'une politique ouvrière moderne. L'erreur serait de jeter le manche après la cognée et, sous prétexte de relever les défauts de la Confédération, d'abandonner les projets, d'oublier les leçons, de laisser aux archives ce qui doit passer dans la vie ouvrière.

La recherche d'un programme ouvrier d'action commune et la volonté de l'appliquer en collaboration avec les autres centrales libres aiderait considérablement les secteurs ouvriers de F.O., pour l'instant étouffés plus que protégés par l'aile puissante des fonctionnaires.

Restent les Autonomes. Une place à part est à réserver à la F.E.N. et au S.N.I., lesquels ont jusqu'à présent et malgré nos craintes, bien résisté, — Berlin-Est, Poznan et Budapest aidant — aux infiltrations et aux assauts stalinien. Nous ne jouerons pas sur l'ironie qui veut que les enseignants de la C.F.T.C. soient, eux aussi, adversaires des « lois Baranqué », encore que nous pourrions trouver là un argument supplémentaire pour étayer notre position, puisque ce sont les conditions matérielles des enseignants — et non l'interprétation d'une encyclopédie — qui ont déterminé la Fédération C.F.T.C. à prendre cette position minoritaire. Ce qui est à retenir, c'est que le mouvement syndical de l'enseignement ressent de plus en plus l'appauvrissement que lui vaut son autonomie, c'est-à-dire son isolement de la classe ouvrière. Espérer, comme feignent de le faire certains confédéraux F.O., que la F.E.N. et le S.N.I. rentreront dans le mouvement ouvrier par la porte de l'avenue du Maine, c'est se leurrer. Mais travailler à ce que l'entente se fasse entre syndicats libres sur des problèmes communs, est une œuvre possible et qui ouvre l'avenir. Que ce soit pour la solidarité avec les travailleurs écrasés sous les régimes totalitaires ou dictatoriaux, pour l'éducation ouvrière, pour l'action syndicale à l'échelon local et départemental,

pour une foule d'autres questions intéressant directement l'ensemble du mouvement social, les tâches communes abondent.

La C.A.T., dont le rôle de ciment entre les centrales libres n'a pas été recherché alors que c'eût été sa tâche première, rassemble des éléments disparates que l'étiquette ne peut appaier. Elle possède néanmoins des syndicats et des militants valables, dont l'importance et l'influence ne peuvent se manifester pleinement qu'au grand air des combats sociaux, et non dans l'étouffement des centrales minoritaires. La lucidité n'a de valeur que si elle est suivie aussitôt de propositions concrètes, valables pour tous.

\*\*

Nous ne négligeons pas les conditions actuelles de la vie ouvrière et leur influence sur l'orientation syndicale. La prospérité de la métallurgie et du bâtiment est un obstacle autant qu'une aide à l'action syndicale. Les heures supplémentaires sont rarement favorables à la pensée ouvrière. Mais c'est en définitive le mouvement syndical qui peut, en une période d'euphorie plus ou moins provisoire, construire ce qui demeurera même en période de vaches maigres.

L'époque présente, où les notions de profits immédiats font négliger les calculs à plus longue portée, favorise les opérations négligentes et les manœuvres sans lendemain. C'est pain bénit pour la C.G.T. dont le souple appareil s'adapte aux situations les plus contradictoires. C'est moins agréable pour les militants des syndicats libres qui n'ont pas les idées courtes et désirent œuvrer dans des perspectives admissibles.

Raison de plus pour tenter de lancer, de bas en haut, d'union locale en fédération et d'entreprise en confédération, un courant d'action commune entre syndicats libres. Partant d'un programme commun, F.O., C.F.T.C. et Autonomes peuvent tenir la dragée haute à la C.G.T. et lui enlever les troupes encore abusées par le caractère syndical de cette filiale de parti. Plus encore que ce résultat valable en soi, c'est la conquête d'une classe ouvrière aux trois quarts inorganisée qui devient possible.

Nous aimerions savoir ce qu'en pensent les militants F.O., C.F.T.C., autonomes, petits et grands.

Les colonnes de la « R.P. » leur sont ouvertes — sans restriction. — Et si un minimum d'accord est possible, les rangs de l'Union des Syndicalistes grossiront.

Louis MERCIER.

## POUR ECLAIRER L'ACTION SYNDICALE

# LA FRANCE MALADE D'UNE SANTÉ TROP RICHE

Les grèves qui ont éclaté dans les services publics, en ces dernières semaines, les menaces de grèves prochaines, le mécontentement et l'inquiétude dans la classe ouvrière, tout cela semble alourdir l'atmosphère sociale, déjà soumise aux redoutables pressions de la conjoncture internationale et plus particulièrement aux effets de la guerre d'Algérie (1).

(1) Ne pas se laisser abuser par des artifices budgétaires. On a proclamé solennellement que l'aide Marshall avait été inférieure aux charges de la guerre d'Indochine. C'est le contraire qui est vrai. C'est grâce aux crédits américains nécessités par la guerre d'Indochine que l'on a favorisé l'équilibre budgétaire.

Une fois de plus, les politiciens veulent orienter les débats sur les questions budgétaires et monétaires. Ce qui aura comme toujours l'avantage pour les dirigeants d'écarter la classe ouvrière de son véritable terrain de lutte.

On parle beaucoup de généralisation des mouvements, de revendications uniformes, même de grève générale.

Les gens de la C.G.T. se préparent-ils à « dépolitiser » leurs objectifs ? Ils ont, une fois de plus,

Il est prouvé aujourd'hui que la « victoire » (?) en Algérie appellerait des crédits d'investissement plus lourds que les dépenses de guerre.

senti le vent. Les affaires d'Algérie et du Moyen-Orient compensent l'affaire de Hongrie, et il y a certainement une sorte de méfiance pour les débats politiques, qui porte les masses vers une neutralisation corporative. On ne veut plus entendre discuter de sujets lointains sur lesquels on n'a pas de prise directe. Ce qui est plus grave, c'est que l'on se sent de moins en moins attaché à l'organisation syndicale. On a de plus en plus nettement l'impression que les syndicats ont fait faillite. Et si on y reste dans les services publics, où l'adhésion syndicale apporte quelque sécurité administrative, on est tout disposé dans les industries privées à juger le syndicat inutile lorsqu'on peut s'entendre individuellement avec le patron, nuisible lorsqu'on est disposé à l'action directe que les appareils syndicaux paralysent plus qu'ils ne l'organisent.

Peut-être les permanents de la C.G.T. sont-ils alarmés par cette désaffection ? Aussi peuvent-ils tenter de jouer le jeu de la « neutralisation ». Ce qui est certain, c'est que le parti communiste est naturellement favorable à cette extension de la masse inorganisée, sur laquelle il lui est beaucoup plus facile d'agir, même en utilisant les initiatives des autres.

Dans ces conditions, tout ce qui favorise la confusion, tout ce qui est vaguement conçu, tout ce qui noie des revendications précises dans un mécontentement artificiellement unifié, peut regonfler le parti communiste, désarmer les syndicats libres, peut-être servir ce gouvernement — ou un autre qui sera plus exactement à l'image de la majorité de celui-ci — et aussi, surtout, le grand patronat.

★★

Généraliser la bataille sur le mot d'ordre de la valorisation du « salaire minimum interprofessionnel » ? On sent bien que c'est impossible. Car cela suppose une solidarité entre toutes les corporations, toutes les catégories hiérarchisées qui n'existent pas, qui peut naître dans une bataille prolongée mais qui ne peut provoquer celle-ci.

Le succès dépendrait du Parlement et du gouvernement qui devrait ensuite imposer la majoration des salaires au patronat. On voit bien qu'il s'agirait d'une opération politique plus ou moins efficace. Sans doute peut-on évoquer les souvenirs de juin 1936, et plus encore du « New Deal » de Roosevelt. Mais il y a une contradiction essentielle entre les deux situations. En 1932 aux Etats-Unis, en 1936 en France, il fallait, — peut-être par des « chocs psychologiques » — redonner l'impulsion à une économie ralentie.

Aujourd'hui, la politique gouvernementale tend au contraire à freiner l'expansion. Celle-ci, constatation paradoxale, aboutit à augmenter le déficit de la balance commerciale, donc à détruire la « stabilité monétaire ». L'expansion détermine un accroissement des importations de matières premières et de produits énergétiques, qui n'est pas compensé par l'augmentation des exportations d'objets fabriqués ou de produits agricoles. Il faudrait pour « balancer » les importations, des transformations radicales de l'industrie et de l'agriculture. Mais un Etat national comme le nôtre est par définition conservateur et réactionnaire.

Le grand patronat français s'accommode fort bien d'un tel Etat. Parce qu'il est dans son ensemble conservateur et réactionnaire. En prenant comme base 100, la production industrielle de 1938, nous étions en fin 1956 à l'indice 181. **Mais cette augmentation serait due essentiellement à l'augmentation de la durée hebdomadaire de travail et à l'accroissement numérique de la main-d'œuvre.**

D'autre part, le nombre des chômeurs secourus n'atteint pas la moitié de celui de 1954 ; et le nombre d'offres d'emploi non satisfaites a presque quadruplé. Une crise qui reconstituerait l'armée de ré-

serve ne serait peut-être pas redoutée par le grand patronat.

★★

Si l'on examine les revendications des fonctionnaires et des agents des services publics, on s'aperçoit que sous le terme « d'harmonisation » on revient aux vieilles histoires de parités. On ne se bat pas pour « élever son salaire ». On se bat pour consolider ou annuler des différences de salaires entre catégories analogues. Cercle vicieux dont on ne sortira pas facilement. Et surtout action qui en fin de compte consolide l'Etat, patron ou arbitre.

C'est dans une direction diamétralement opposée qu'il faudrait s'orienter. C'est-à-dire détacher le « Service public » — y compris celui de l'Enseignement — de l'Etat. Formuler ses revendications dans le cadre des possibilités présentes et futures du Service public doué de gestion réellement autonome.

Faut-il insister sur l'urgence du problème du recrutement ? Ce qui veut dire assurer aux jeunes **un traitement immédiatement porté au maximum possible.** Les coefficients hiérarchiques et les majorations d'ancienneté ne jouant que sur un volant mobile.

Ce qui est encore plus urgent, c'est de résoudre, pour les jeunes, le problème du logement. Parler de freiner l'expansion, en réduisant « la consommation intérieure », alors que la majorité des jeunes ménages urbains se ruinent dans les hôtels et les meubles ou campent dans un coin de logis paternel... c'est plus que de l'aveuglement stupide, c'est bafouer la jeunesse jusqu'à la contraindre à la rupture passive ou brutale avec les générations installées.

★★

Il ne faut pas s'imaginer que les travailleurs des industries privées ne connaissent pas semblables préoccupations. Mais il est pour eux deux autres revendications prenantes.

Celle de la suppression des stupides zones de salaires qui déterminait en 1955 100 francs de différence horaire entre l'OP3 de Saint-Denis et celui de Saint-Nazaire (renseignement donné par G. Tharreau dans « l'Unité syndicale » d'avril 1957).

Mais c'est surtout la diminution de la durée de travail, le retour réel à la loi de 40 heures. Hélas ! c'est là peut-être que la corruption du syndicalisme se révèle la plus nocive. Car il faut reconnaître que ce sont les travailleurs eux-mêmes qui exigent souvent des horaires prolongés à l'extrême.

Cependant partout en Suisse, en Belgique, en Allemagne occidentale, on porte en priorité la diminution du temps de travail. L'Union internationale des ouvriers de vêtements pour dames (fédération des Etats-Unis et du Canada) réclame **la semaine de 35 heures en 5 jours, avec une hausse générale des salaires de 25 pour cent.**

Dans ces pays d'outre-Atlantique si le patronat est moins réactionnaire, c'est tout simplement parce que la revendication ouvrière est plus tenace et plus efficace.

★★

Mais les syndicats libres doivent, en effet, étudier les problèmes d'avenir.

C'en est un — le premier — que le marché commun européen.

C'en est un autre que les progrès de l'automatisation.

C'en est un autre que l'accroissement en France de la population active industrielle, conséquence de l'augmentation de la natalité depuis 1945 et des migrations internes de la campagne à la ville.

Militer c'est prévoir. Le syndicalisme redeviendra révolutionnaire, donc efficace, lorsqu'il proposera des solutions immédiates qui bouleversent l'état de choses présent, lorsqu'il établira des prévisions qui engagent l'avenir.

GOUINACHE-ARPIN.

# LE MYTHE DE LA BALANCE COMMERCIALE

Entendu dans le funiculaire de Lyon-Croix-Rousse :

— Papa, comment notre voiture peut-elle monter car l'autre que nous venons de croiser est à peu près vide et la nôtre est pleine à craquer ?

Paul se figure que la voiture descendante entraîne la voiture montante et que le funiculaire ne peut fonctionner que s'il y a équilibre entre le poids des deux voitures, autrement dit s'il y a autant de voyageurs à la montée qu'à la descente.

— Non Paul, explique le papa, la machine est construite pour actionner le système comme s'il n'y avait ni montée ni descente. La distribution des voyageurs dans les voitures est sans importance. Le timbre qui donne le signal du départ retentit quand les voyageurs sont en place, les portes fermées, les convoyeurs à leur poste.

Chaque fois que je lis dans les journaux, ou que j'entends à la radio les discours de nos officiels de l'économie et de la politique sur le problème des balances commerciales, immédiatement me vient à l'esprit la question de Paul à son papa. C'est ainsi, toutes proportions gardées, qu'ils s'imaginent le mécanisme des échanges entre nations. Une nation où il n'y a pas équilibre entre les importations et les exportations à un moment donné est menacée d'une grave crise économique. Si un pays achète plus qu'il ne vend, il se ruine et s'endette et perd son indépendance. Si c'est le contraire, « il se vide de sa substance » (J. Duboin dixit) et un jour ou l'autre il se condamne à mourir d'inanition.

Posez la question à l'homme de la rue, à l'homme quelconque, il raisonne avec moins de science, mais avec la même assurance il partage le même sentiment que les maîtres de l'économie.

D'où viennent ces sentiments si fortement ancrés dans la mentalité des gens ? Comment expliquer ces erreurs, ces préjugés qui envahissent non seulement le grand public mais la grande majorité de ceux qui ont en mains le sort des nations ? Pourquoi ceux qui savent, ceux qui enseignent la science économique sont-ils à peu près silencieux ? Faut-il croire que tous sont complices et forment une espèce de franc-maçonnerie de l'imposture économique ?

Il est bien exact cependant que la plupart des mesures au moyen desquelles les Etats ruinent le commerce international sont motivés par le désir d'agir sur les balances commerciales. On ne veut pas laisser entrer plus de marchandises qu'on ne peut en vendre dans un pays. On veut absolument que les ventes et les achats soient au moins d'une valeur égale pour qu'on puisse régler les comptes sans argent liquide. On veut avoir à tout prix ce qu'on appelle une balance favorable. N'est-ce pas autant amusant qu'absurde d'entendre les déclarations simultanées des hommes politiques des économistes de tous pays, qui luttent tous contre la balance passive des paiements de leurs pays. Comme si cela pouvait être. Ce qui est actif pour un pays est forcément passif pour un autre. Et c'est sur des données grossières de ce genre que les gouvernements justifient leur politique prohibitionniste. Il faut contre cela affirmer avec certitude une vérité de sens commun : c'est que la balance mondiale totale n'est ni active, ni passive ; elle est ce qu'elle est et ni dieu ni diable n'y peuvent rien changer.

Après tout, les relations économiques entre les nations sont les mêmes qu'entre individus, villes et villages ou collectivités. Mettez un douanier devant la porte d'un artisan, d'un exploitant agricole, d'un hôtelier..., d'un village, d'une ville qui seraient entourés d'un mur. A la fin de l'année par exem-

ple, on pourra constater que toutes les balances commerciales de ces individualités ou de ces groupes sont actives ou passives. Ce sera un pur hasard, d'ailleurs sans importance, si quelques-unes sont équilibrées. Mais peut-on en conclure que les intéressés sont en mauvaise posture si leurs balances sont passives. Le commerçant qui profite d'une période où les prix sont favorables pour refaire ses stocks, l'exploitant agricole qui a acheté un tracteur, une cuve en ciment, et renouvelé son cheptel, le restaurateur qui n'a fait qu'acheter des produits alimentaires pour satisfaire sa clientèle, etc., se plaindront-ils de la passivité de leurs balances. Et l'entrepreneur, le propriétaire, ou le capitaliste qui sont dans l'obligation de vendre leurs biens parce qu'ils ont fait de mauvaises affaires seront-ils heureux d'avoir une balance fortement active. Quant aux villages, aux villes, aux régions, il ne viendrait à l'esprit de personne de rétablir des barrières intérieures, des octrois et de créer des contrôles de paiement dans le but d'équilibrer leurs budgets ou leurs balances commerciales. On prendrait pour un fou celui qui ferait de pareilles propositions. On est bien obligé de constater que ce sont des fous de ce genre qui opèrent en ce moment sur le terrain international.

Résumons-nous : le fait pour une nation d'avoir une balance déficitaire ne prouve rien quant à sa santé économique. Le déséquilibre des balances commerciales a des causes multiples ; d'abord celles qui découlent de la nature de l'activité des peuples. Un peuple chez qui le tourisme est très florissant a une balance commerciale passive ; un peuple qui est riche, qui jouit des revenus de son capital qui a beaucoup de rentiers a une balance passive. Un peuple défavorisé au point de vue du sol et du climat, mais actif, industriel et intelligent a une balance active.

Ce qui compte avant tout pour qu'une nation soit prospère c'est le chiffre élevé de ses échanges. Acheter beaucoup, vendre beaucoup est le signe tangible de la vraie richesse. C'est le total des exportations et des importations qui importe et non leur différence. De même ce qui importe dans l'exemple du funiculaire, c'est le total des voyageurs transportés et non pas la différence entre les voyageurs montants et descendants.

Beaucoup de gens croient aussi qu'un pays s'endette quand ses importations sont plus fortes que ses exportations. La façon par la presse de présenter les comptes d'une nation est pour beaucoup dans cette erreur. A lire cette presse, il apparaît que le déficit comptable du budget ainsi que celui des entreprises est de même nature que le déficit de la balance commerciale. Ainsi, par exemple, la situation d'une personne qui dépense plus qu'elle ne gagne serait la même que celui qui achète plus qu'il ne vend. C'est tout simplement absurde. Ce qui est la vérité, c'est qu'une nation se ruine si elle consomme plus qu'elle ne produit et si aucune autre nation ne consent à lui fournir des crédits ou des vivres. Mais répétons-le, cette alternative n'a rien de commun avec le déséquilibre des entrées et des sorties de marchandises aux frontières de cette nation. Ce ne sont pas les importateurs qui sont à l'origine des dettes internationales, ou ils n'y sont que pour une part infime. Ce sont les Etats qui contractent ces dettes par l'intermédiaire des banques directement, ou bien qui font fonction d'acheteurs ou de vendeurs par le canal des importateurs ou des exportateurs afin de se procurer, disent-ils, des devises fortes. Mais ça, c'est une autre histoire, toute l'histoire d'un dirigisme de la corruption qui



